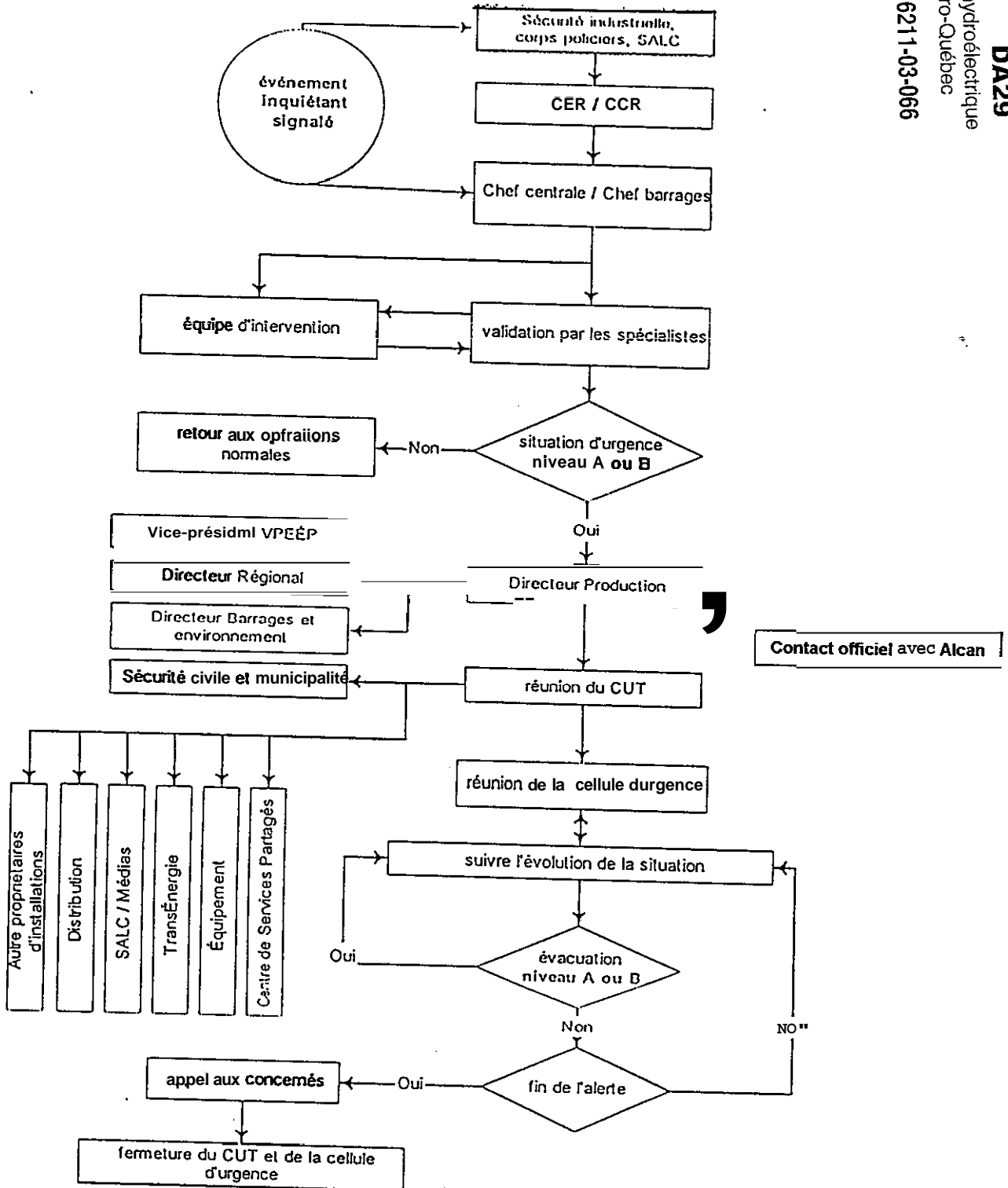


Procédure d'alerte et de mobilisation



Stabilité des ouvrages

- ◆ Conception par des spécialistes **tenant** compte de la crue de sécurité (CMP) **et/ou** risque sismique
 - 4 Conception **validée** par comité d'experts internationaux
 - ◆ Suivi serré de la construction pour **assurer** sa conformité avec les plan et devis
(contrôle de qualité, comité de suivi des experts)
 - ◆ Suivi du comportement initié un an avant la mise en eau du réservoir
 - ◆ Surveillance en phase de remplissage et d'exploitation (instrumentation, inspection visuelle, rapport de surveillance)
-

Maillage d'expertise Alcan/Hydro-Québec

- ◆ **Deux groupes d'experts partagent en continu l'information pertinente et les façons de faire**
 - ◆ **Liens de télécommunication constants et redondants**
 - ◆ **Comité d'exploitation Alcan/Hydro-Québec**
 - ◆ **Hydro-Québec s'arrime à un système hydrique et de sécurité bien rodé, sans remettre en question les mesures opérationnelles en cas d'urgence.**
-

À venir

- ◆ **Réalisation conjointe d'études à compléter avant la mise en exploitation du réservoir, tel que prévu par la loi sur la sécurité des barrages**



Résultats des études de rupture de barrage

	Rupture initiée à Chute-des-Passes Rehaussement (m)	Rupture initiée à Chute-des-Passes entraînant la rupture du barrage Péribonka Rehaussement (m)	Rupture initiée au barrage Péribonka Rehaussement (m)
Lac Tchitogama	10,64	11,37 (+0,73)	7,48 (-3,16)
Amont Chute-du- Diable	5,48	5,60 (+0,12)	4,74 (-0,74)
Amont Chute-à-la- Savane	5,96	6,23 (+0,27)	4,74 (-1,22)
Route 169 à Ste- Monique	8,88	9,41 (+0,53)	8,84 (-0,04)
Village de Péribonka	3,82	4,12 (+ 0,3)	3,63 (-0,19)
Quartier 05 de la Chapelle à l'embouchure de la rivière	3,68	4,1 (+0,33)	4,47 (-2,21)

Procédures d'alerte et de mobilisation

◆ Information (mise en garde)

- L'événement est signalé. Le chef de la centrale et le chef barrages sont immédiatement avertis.

◆ Validation

- Confirmation de la situation par les spécialistes.
- Équipe d'intervention envoyée sur les lieux.
- Contact officiel avec Alcan

◆ Alerte décrétée (Le Comité d'urgence territoriale et sécurité civile entrent en action)

- Alerte de niveau B: évacuation préventive **et évacuation** des secteurs de la population les plus vulnérables : être
- Alerte de niveau A: situation incontrôlable, décision d'évacuer est prise.